



LE MODULE DE SENSIBILISATION CITOYENNETÉ

Etre citoyen,
pour s'impliquer dans la vie du lycée,
faire connaître son opinion,
s'engager...

...pour que le monde ressemble un peu plus
à ce que l'on voudrait qu'il soit.





AGENDA 21 AU LYCÉE

MODULE DE SENSIBILISATION CITOYENNETÉ



Agence Régionale
Pour l'Environnement



Sommaire



Introduction



Cadre de référence



Informier, donner son avis au lycée



Participer et s'engager



Ressources : acteurs



Ressources : outils web



Des mots qui comptent...

« Si tu ne luttas pas pour les petits droits,
tu perdras les grands »

Neda Bozinovic, Militante féministe, pacifiste et antifasciste serbe (1917-2004)



« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites,
mais je me battrai jusqu'au bout
pour que vous puissiez le dire »

Voltaire



Introduction 1/2

La citoyenneté permet :

- **De s'exprimer et confronter ses idées** : Donner son avis sur des faits tout en respectant les idées des autres ;
- **D'accéder aux informations** : Comprendre l'environnement dans lequel on agit,
- **De s'engager pour améliorer le bien-être de la communauté** : Agir pour participer à la vie de la société.

Dans le cadre du Développement Durable, il existe des textes et des méthodes qui formalisent ce processus de **démocratie participative** :

Des textes officiels :

La déclaration de Rio, la convention d'Aarhus

Une démarche :

L'Agenda 21



Introduction 2/2

Et la citoyenneté au lycée ?

S'engager pour participer à l'amélioration de la vie au lycée :

- Confronter ses idées, débattre, exprimer son opinion et respecter celui des autres ;
- S'intéresser aux faits sociaux et à leurs enjeux ;
- Elaborer et construire des projets communs ;
- Préserver le droit des minorités ;
- Décider et agir ensemble ;
- Agir pour le respect de l'environnement ;
- ...



Cadre de référence

1/3

⇒ La Déclaration de Rio : Principe 10.

« (...) assurer la **participation de tous les citoyens** concernés, au niveau qui convient.
Au niveau national, chaque individu doit **avoir dûment accès aux informations** relatives à l'environnement que détiennent les autorités publiques (...) informations relatives aux substances et activités dangereuses dans leurs collectivités (...) avoir la possibilité de **participer aux processus de prise de décision** (...). Les Etats doivent faciliter et **encourager la sensibilisation et la participation du public** en mettant les informations à la disposition de celui-ci ».



Cadre de référence

2/3

⇒ La Convention d'Aarhus, 6 ans après le Sommet de la Terre de Rio.

Signée par 39 Etats, cette convention contribue à **protéger le droit des générations présentes et futures à vivre dans un environnement propre à assurer leur santé et leur bien-être.**

La convention d'Aarhus porte sur :

- **L'accès à l'information** détenue par les autorités publiques ;
- **La participation du public** au processus décisionnel ayant des incidences sur l'environnement ;
- **L'accès à la justice en matière** de législation environnementale et d'accès à l'information.

Participation du public au processus décisionnel par une consultation en amont de la décision. Par exemple, l'enquête publique à Plaisance du Touch durant l'été 2008 concernant la construction d'un centre commercial.

- D'autres exemples d'enquêtes publiques.



Un contreexemple de participation du public 3/3

Le barrage des 3 Gorges, en Chine

Des choix de développement pour qui, avec qui et comment ?

- Population déplacée de force : 2 millions de personnes ;
- 7 villes englouties ;
- 550 espèces touchées (faune et flore confondues)
- Durée des travaux : 1993 - 2009 ;
- Coût des travaux : 150 milliards de francs ;
- Barrage géant qui produira 8% de la production nationale d'électricité.



Vers une participation des citoyens :

Actuellement, les Agenda 21 territoriaux se construisent avec la participation des citoyens par la mise en œuvre d'un processus de concertation avec la population. Il existe d'autres fonctionnements de démocratie locale tels que les conseils de quartier.



Informers, donner son avis au lycée 1/6

S'appuyer sur les dynamiques existantes



⇒ Les **Commissions et Conseils** existant au sein du lycée sont des instances privilégiées pour rendre visibles les projets au sein de la communauté scolaire :

■ **Conseils de délégués et d'écodélégués :**

■ **Conseil de la Vie Lycéenne** (C.V.L) : Dialoguer, échanger, débattre, être associé aux décisions pour améliorer les conditions de vie au lycée ;

■ **Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté** (CESC) : Constitue une instance de réflexion, d'observation et de veille qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif intégré au projet d'établissement en matière de prévention, d'éducation à la citoyenneté et à la santé ;

■ **Foyer Socio-Educatif** (FSE) : Association loi 1901 qui promeut la vie culturelle et la découverte de pratiques éducatives enrichissantes.

■ **Les cours d'Enseignement Civique Juridique et Social** (ECJS). Education à la citoyenneté.



Informers, donner son avis au lycée 2/6

Le délégué de classe



➔ **Le délégué** : un maillon indispensable de la chaîne de la communication au lycée.

Il est un **lien** entre sa classe, l'administration du lycée et les autres comités ou instances représentatives.

Les missions du délégué :

- **Recueillir** avis et propositions des élèves de sa classe. Les exprimer auprès des personnes compétentes au lycée ;
- **Représenter** les élèves au conseil de classe, être le porte-parole de sa classe ;
- **Impulser** des projets, des idées lors des assemblées de délégués afin d'améliorer la qualité de vie au lycée ;
- **Communiquer** à l'ensemble de la classe les informations, les décisions prises lors des différents conseils, comités ou commissions du lycée (CESC, CVL, FSE, ECJS, Conseil d'Administration, assemblée de délégués...) ;
- **Participer** aux décisions prises au lycée.



Informé, donner son avis au lycée 3/6

L'écodélégué



➔ **L'écodélégué** : une personne relais concernant les questions du développement durable au lycée.

Les missions de l'écodélégué :

- **Sensibiliser** ses camarades au respect de l'environnement et à la qualité de vie au lycée ;
- **Communiquer** régulièrement pour informer tous les acteurs du lycée ;
- **Réfléchir autour de thématiques du développement durable** en lien avec la vie communautaire du lycée : prise en compte des minorités, du handicap, la discrimination, la précarité... ;
- **Agir** de façon concertée et appropriée pour répondre aux problématiques diagnostiquées ;
- **Impulser** une dynamique d'échanges, de mutualisation, de concertation par la création de réseaux avec d'autres lycéens engagés dans un Agenda 21...



Informier, donner son avis au lycée 4/6

Des pistes d'actions au lycée



Former et informer :

- Au rôle et aux missions des délégués et écodélégués par les « anciens » ; Cf. les actions du lycée agricole de Pamiers mises en place sur le thème de l'écocitoyenneté et l'élection d'écodélégués au sein du lycée.
- A l'accueil des 3^{ème} sous forme par exemple de tutorat. Organiser à ce titre une Journée Portes Ouvertes, un forum d'échanges entre collégiens et lycéens pour favoriser l'intégration des nouveaux élèves. Créer une charte du tutorat.
- A l'organisation d'écofestivals, de forums d'échanges, de conférences sur le développement durable au lycée pour l'ensemble de la communauté scolaire.



Informier, donner son avis au lycée 5/6

Des pistes d'actions au lycée



Former et informer :

⇒ Mutualiser les expériences et les pratiques, organiser la concertation et la construction de réseaux :

- Consulter l'expérience du **lycée Bellevue à Albi** . Le **CESC** construit actuellement un réseau d'échanges et de mutualisation des pratiques d'Education au Développement Durable au niveau du bassin Albi-Carmaux en partenariat avec l'Université Champollion, l'Ecole des Mines, les associations et les collectivités territoriales).
- Consulter l'expérience du [lycée agricole de Pamiers](#) sur la mise en place d'une animation régionale entre les établissements d'enseignement agricole de la région engagés dans une démarche Agenda 21.



L'apprentissage de la citoyenneté au lycée 6/6

L'exemple du Budget Participatif au Lycée (BPL).

En 2005, la Région Poitou-Charentes crée le **BPL**. Aujourd'hui, plus de 110 établissements scolaires sont concernés par ce dispositif (93 établissements publics, 21 établissements privés sous contrat).

Quel principe ? Tous les lycéens, les personnels, enseignants et non enseignants et les parents d'élèves sont conviés dans chaque établissement à débattre des projets qu'ils jugent prioritaires pour « **mieux vivre et travailler au lycée** ».

Quels enjeux ? Au-delà d'initier des projets favorisant le bien être et la qualité de vie au lycée, ce dispositif permet :

- ✓ De s'exprimer par **l'exercice du vote** lors du choix des projets ;
- ✓ De **débattre et d'argumenter** ses opinions et ses choix ;
- ✓ De **participer au bien être collectif** ;
- ✓ De **travailler en équipe**, avec d'autres, hors du « groupe-classe ».



Participer et s'engager 1/4

Des pistes d'actions au lycée



- ⇒ **Créer une association** au sein du lycée pour investir un projet de façon démocratique. Information sur le site officiel [Envie d'agir](#) sur la création des « *Juniors associations* » ;
- ⇒ **Engager des liens avec les acteurs de la société civile**. Par exemple en sollicitant les élus locaux pour créer un [Conseil Local de la Jeunesse](#) sur la commune ;
- ⇒ **Participer** au [Conseil Régional des Jeunes](#) (CRJ). 91 jeunes élus de Midi-Pyrénées se forment à la citoyenneté par l'apprentissage de la démocratie.



Participer et s'engager 2/4

Des pistes d'actions au lycée



- ⇒ **Engager une réflexion collective** au sein du lycée sur « **le vivre ensemble** ». Susciter les expressions, les réactions, les motivations afin d'affirmer individuellement puis collectivement une citoyenneté active. Restituer les résultats à l'ensemble de la communauté scolaire ;
- ⇒ **Créer une « Charte citoyenne »** intégrée au Règlement Intérieur du Lycée ;
- ⇒ **Créer des partenariats** avec les acteurs du territoire pour découvrir l'organisation de la société civile ;
- ⇒ **Susciter un engagement des jeunes** sur des sujets d'actualité ;
- ⇒ **Faire des recherches documentaires** sur les institutions républicaines et les thèmes de société.



Participer et s'engager 3/4



Des pistes d'actions au lycée

- ⇒ Organiser une semaine de sensibilisation à la citoyenneté. *Exemple* : Semaine citoyenne 2008 au lycée Bergson. Animations, stands, expositions, débat sur l'engagement dans son quartier, sa commune (Conseil Consultatif de quartier, associations...).
- ⇒ Organiser un événement citoyen au profit d'une association œuvrant pour l'intégration des personnes handicapées ;
- ⇒ Rencontrer des associations d'avocats bénévoles : *Exemple* : Avocats Sans Frontières France à Toulouse ;
- ⇒ Sensibiliser les élèves à des actions d'écocitoyenneté : *Exemple* : les produits équitables au foyer.



Participer et s'engager

4/4



Agence Régionale
Pour l'Environnement

Des pistes d'actions au lycée



Initier des débats entre acteurs :

- ⇒ **Organiser des manifestations** avec d'autres écodélégués au niveau local : concertation, réflexions, échanges de pratiques... ;
- ⇒ **Initier des débats** sur des sujets liés à la qualité de vie, à l'environnement. Exemple : l'économie solidaire, le commerce équitable au lycée et sur le territoire, en partenariat avec les acteurs locaux (MJC, Centre culturel, associations..).
- ⇒ **Mener une réflexion** sur les problématiques et les enjeux sociaux actuels. Consulter l'exemple du projet « [Justice et citoyenneté](#) » du lycée Champollion à Montpellier.



Ressources : acteurs

- ⇒ Les associations d'éducation à l'environnement fédérées au sein du [GRAINE](#) & le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire de Midi-Pyrénées - [CRAJEP](#) (formation délégués & écodélégués...);
- ⇒ [ANACEJ](#) : Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes. Informations sur le rôle et le fonctionnement des conseils de jeunes, leur animation, la formation des conseillers...;
- ⇒ Le [Conseil Régional des Jeunes](#) (CRJ);
- ⇒ [RéCit](#) (Réseau des écoles de Citoyens). Réseau informel [d'échanges d'expériences](#) et de [mutualisation d'informations](#) constitué de **300 organisations** porteuses d'une éducation émancipatrice à la formation citoyenne.



Ressources : outils web 1/3

- ⇒ [Convention internationale des droits de l'enfant](#) ;

- ⇒ [Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen](#) ;

- ⇒ [Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information](#) (site national) .
Le **CLEMI** est chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif.
Il accompagne les classes dans le cadre de la création de médias scolaires : radio au lycée, journal de classe, cyberjournaux...Site du [CLEMI Toulouse](#)



Ressources : outils web 2/3

➔ Le Budget Participatif Lycéen :

- « [Découvrez en images les réalisations BPL](#) » ;
- « [Le BPL 2007, 3 ans d'existence](#) » : vidéos de 11'32 regroupant les témoignages de toutes les catégories d'acteurs au lycée (descendre le curseur) ;
- Le [site Internet](#) mis en place par la Région Poitou-Charentes, pour les lycées, sur le BPL.

➔ Des [Retours d'expériences en Midi Pyrénées](#) sur le commerce équitable au lycée à consulter sur le site Internet de Graines de Citoyens (descendre le curseur) :

1/ « **Création de boutiques équitables** ». (Haute-Garonne). Section BEP Vente du lycée professionnel La Providence à Revel

2/ « **Opération équitable à Montauban** » (Tarn et Garonne). Participation à la campagne «Alimenterre», conférence sur le commerce équitable, rencontre avec un producteur brésilien.



POUR ALLER PLUS LOIN ... 3/3



... Des ressources complémentaires
dans la boîte à outils.